



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 10 juin 2024**

Nombre de conseillers élus : 29      Conseillers en fonction : 26      Conseillers présents : 19 (5 procurations)

L'an 2024, le 10 juin à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. M. Martin GUNDELACH a été désigné secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été mailés le 4 juin 2024.

**Membres présents :**

M. Jacky WOLFARTH	M. François LARDINAIS	Mme Elsa ESTREICHER
Mme Stéphanie GUIMIER	M. Christian SITTLER	M. Martin GUNDELACH
M. Claude WEIL	M. Eric LACHMANN	M. Philippe WETZEL
Mme Nathalie GARBACIAK	Mme Julie ROJDA	M. Richard BAUMERT
M. Bruno LEFEBVRE	M. Eric HELBLING	Mme Caroline RUDOLF
Mme Florence SCHWARTZ	Mme Séverine RAMSEYER	
M. Jean Jacques KNOPF	M. Frédéric BARTHE	

**Membres absents excusés :**

Mme Véronique BRUDER (procuration à M. le Maire), Mme Sonia JEHL (procuration à M. Claude WEIL), Mme Ellia FONTAINE (procuration à Mme Nathalie GARBACIAK), M. Antony REIFF, Mme Gaëtane CHAUVIN (procuration à M. Jean Jacques KNOPF), Mme Chantal WINTZ (procuration à M. Eric HELBLING), M. Vincent KALT.

**Assistait en outre :** M. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services.

**DCM36/03/2024      Convention relative au bar éphémère 2024**

M. Claude WEIL, Adjoint au Maire, indique que la société SKY FIRE PAINTING dont le siège social est établi à Eschau, s'est portée candidate à la mise à disposition d'un espace au plan d'eau pour l'exploitation d'un lieu de restauration et d'activités de loisirs. Ce bar éphémère se nomme « L'Apér'Eau ».

M. Claude WEIL présente le projet de convention proposé.

Suite à une remarque de M. Martin GUNDELACH, il est prévu d'inclure dans la convention une clause d'indexation de la redevance sur la base de l'Indice de Référence des Loyers.

Vu l'appel à candidature engagé par la Ville en février 2024,

vu la candidature de la société SKY FIRE PAINTING,

vu l'avis favorable des commissions réunies en date du 27 mai 2024,

Accusé de réception en préfecture  
067-216700286-20240610-DCM36-03-2024-DE  
Date de réception préfecture : 13/06/2024

vu le projet de convention,

entendu les explications de M. Claude WEIL, Adjoint au Maire,

le Conseil Municipal

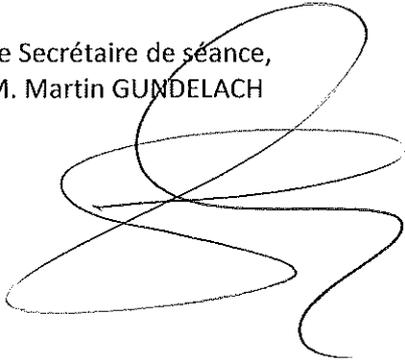
après en avoir délibéré,

décide :

- d'approuver ce projet de convention
- d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes pièces y relatives.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,  
M. Martin GUNDELACH



POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire,  
Jacky WOLFARTH.

